

PROJET DE LOI DE FINANCES 2026

#NETUEZPAS
#LAVAPE!

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Bordeaux,
le 22 octobre 2025

VDLV

MOUVEMENT NATIONAL

Porté par tous les acteurs économiques et sociaux du secteur de la vape

" NE TUEZ PAS LA VAPE. VAPER N'EST PAS FUMER. "

" Ce qu'ils prévoient est un danger pour la santé et l'emploi ! "

Charly Pairaud, Co-fondateur et Directeur Général de VDLV

Mobilisation pour la santé publique, l'emploi et la liberté de choix

Alors que le volet « vape » de l'article 23 du Projet de Loi de Finances 2026 menace de taxer les produits du vapotage et d'interdire leur vente en ligne, la filière indépendante de la vape, les professionnels de santé et les consommateurs se mobilisent massivement pour défendre un outil reconnu de santé publique au service du sevrage tabagique : le vapotage.

La vape, c'est :

4M
de citoyens

20 K
emplois

des milliers
de vies améliorées.

La France compte aujourd'hui près de 4 millions de vapoteurs, dont une majorité sont d'anciens fumeurs. Cette alternative a permis une réduction majeure du tabagisme en France ; en 10 ans, 4 millions de fumeurs quotidien en moins, contribuant directement à la santé publique. La vape n'est pas le problème — elle fait partie de la solution. La vape sauve des vies. La France ne peut pas se permettre de tourner le dos à l'une des plus grandes avancées de santé publique de ces quinze dernières années.

Un projet incohérent et coûteux pour l'État

Le projet de loi actuel assimile à tort la vape au tabac. Une telle mesure reviendrait à pénaliser celles et ceux qui ont fait le choix de sortir du tabagisme, tout en fragilisant une filière économique de proximité : plus de 4.000 boutiques et 20.000 emplois non délocalisables seraient menacés. Les conséquences économiques et sociales seraient dramatiques, pour un rendement fiscal dérisoire estimé à 120 millions d'euros par an — bien inférieur aux coûts de santé publique et de chômage que cette mesure engendrerait.

Selon la **FIVAPE**, cette taxe rapporterait à peine 120 millions €/an, mais coûterait bien plus :

200 M€

de dépenses de santé
sur 10 ans (reprise
du tabac)

300 M€

de pertes
d'emplois
en un an

**la disparition
d'une industrie**

française, indépendante
et éthique.

VDLV, pionnier français du vapotage responsable, s'associe pleinement à la mobilisation nationale initiée par la ****FIVAPE**** et soutenue par des médecins, scientifiques et acteurs de santé publique. L'entreprise rappelle que la vape est encadrée par des normes strictes (Tobacco Products Directive, AFNOR, Origine France Garantie, contrôle et traçabilité des e-liquides) et s'inscrit dans une démarche éthique et scientifique de réduction des risques. **Basée à Cestas (33), VDLV, unique producteur de nicotine vapologique française et premier liquidier normé AFNOR, défend depuis plus de 10 ans une approche scientifique et sécurisée du vapotage.**

L'écosystème économique et social VDLV c'est : 150 salariés, 52 tabaculteurs de Nouvelle Aquitaine et Auvergne, 1700 boutiques partenaires spécialisées + 26 e-boutiques et leurs salariés, 300.000 vapoteurs, 12% du marché global, 1 million de flacons produits par mois. C'est plus de 3 milliards de cigarettes évitées... Et combien de vies sauvées ?

■ Notre mission n'a jamais été de faire fumer, mais d'aider à arrêter. ■

Charly Pairaud, Directeur Général de VDLV

**Mobilisation régionale – le 4 novembre 2025, à 10h,
devant la Mairie de Bordeaux.**

VDLV appelle l'ensemble des vapoteurs, professionnels et citoyens à se rassembler pour défendre leurs droits, leur santé et leurs emplois. Cette mobilisation symbolise un engagement commun : préserver une solution efficace pour sortir du tabac et protéger une filière responsable, ancrée dans les territoires.

➔ **Appel aux journalistes :** En tant qu'acteur majeur portant le mouvement sur le secteur de la Nouvelle-Aquitaine, nous invitons les rédactions régionales à couvrir cette mobilisation et à donner la parole à la science plutôt qu'à la désinformation. Une interview exclusive de Charly Pairaud, expert reconnu du vapotage et membre actif de la FIVAPE, sera organisée à cette occasion. **Il apportera un éclairage rigoureux sur la réalité scientifique du vapotage comme outil de sevrage, les conséquences sanitaires et économiques du projet de loi, les raisons pour lesquelles cette taxe est incohérente, coûteuse, anti-sociale et pro-tabac.**

**Signer la
pétition >>**

CONTACTER NOTRE SERVICE PRESSE

Pour toute demande d'interview, de renseignement complémentaire ou d'accès à des ressources spécifiques, notre équipe communication est à votre écoute :

Responsable Communication : Mme NOTO Sabrina
Relations Presse : Mme CANTAU COLSON Aurélie

vdlv.fr/espace-presse-vdlv/

E-mail : presse@vdlv.fr | Téléphone : 05.56.10.16.16